

Patrice Emery Lumumba

Le 17 janvier 2011 marquera le cinquantième anniversaire de l'assassinat de Patrice Emery Lumumba ; un fait historique majeur que nul Africain, a fortiori afrocentriste ne devrait jamais oublier. Cette page vise à rapporter toutes les informations relatives à cet assassinat, à ses conséquences, et surtout aux initiatives prises en vue de commémorer ce digne fils de l'Afrique.

L'assassinat de Lumumba, le 17 janvier 1961, est assurément emblématique de tant d'autres perpétrés ou fomentés en Afrique par des pays étrangers, en vue de maintenir perpétuellement les nations nègres sous leur joug. Cette page permet également de rappeler d'autres événements analogues qui jalonnent l'histoire de la funeste rencontre de l'Afrique avec les Européens avides de ressources matérielles, enivrés de leur propre force militaire.

Le "Drame de l'Afrique", c'est aussi la mise à mort quasi-systématique par les Européens de ses véritables leaders comme Lat Dior Diop, Patrice Lumumba, Um Nyobè, Amilcar Cabral, Sylvanius Olympio, Thomas Sankara, etc. et leur remplacement par des potentats imbéciles tels que Mobutu, Bokassa, Eyadéma, Bongo et consorts.

La responsabilité des auteurs ou commanditaires de ces assassinats est entière quant à leurs conséquences politiques désastreuses sur le sort des centaines de millions d'Africains : en assassinant de façon aussi récurrente les leaders que nous nous donnons à nous-même, et en les remplaçant par des affidés nègres, c'est nous qui sommes visés en dernier essort dans ce qui est constitutif par conséquent d'une énième tentative de crime contre l'humanité négro-africaine, en vue d'accaparer les prodigieuses ressources naturelles du Continent-Mère.

Ces causes radicales du "Drame de l'Afrique" sont trop souvent obviées par ceux qui prétendent discourir sempiternellement sur le macabre sort des Africains. Il est donc temps que les Africains eux-mêmes disent leur propre vérité historique et en tirent toutes les conséquences de stratégie politique internationale. L'impunité internationale dont bénéficie les commanditaires étrangers des assassinats politiques en Afrique est une majeure de la persistance de leurs activités criminelles en Afrique. Il urge que ces crimes soient, sinon punis, en tout cas vivement dénoncés par les Africains eux-mêmes dans toutes les circonstances internationales où ils en auraient la possibilité.